Couples en France : moins de mariages, plus de régimes de séparation de biens et des patrimoines qui évoluent

Publié le 09/01/2014



L'Insee vient de publier une étude intitulée « Plus ou moins mariés : l'évolution du mariage et des régimes matrimoniaux en France » . Cette analyse confirme que depuis 30 ans, les modes de vie en couple ont fortement évolué en France.

L'**Insee** vient de publier **une étude intitulée « Plus ou moins mariés : l'évolution du mariage et des régimes matrimoniaux en France »** . Cette analyse confirme que depuis 30 ans, les modes de vie en couple ont fortement évolué en France : entre recul du nombre de mariages, recours accru au régime de la séparation de biens, et augmentation du patrimoine des couples mariés.

Une diminution du nombre de mariages

De 1992 à 2010, le recours au mariage a connu une diminution de 15 points de pourcentage sur l'ensemble des couples. Pour les couples formés depuis moins de 12 ans, la baisse est plus spectaculaire puisque la part de couples mariés passe de presque 70 % à 44 % soit une baisse de 36 %. Les couples pacsés représentent quant à eux environ 8 % des jeunes couples en 2010, selon les auteurs. Le mariage était choisi par 90 % des couples en 1992, mais seuls 3 couples sur 4 sont mariés en 2010. Les pacsés, observés uniquement en 2010, représentent un peu plus de 3 % du total des couples.

Davantage de régimes de séparation de biens

Selon cette étude, « le mariage sous un régime de communauté de biens réduite aux acquêts était prépondérant pour les couples formés entre 1980 et 1992, mais cette forme traditionnelle de vie en couple n'est pas la plus commune parmi les couples formés entre 1998 et 2010 en raison du recul du mariage mais aussi, pour les couples mariés, du recours accru au régime matrimonial de la séparation des biens ».

Ainsi, la part des couples ayant choisi le régime matrimonial de la séparation de biens est passée de 6,1 % du total des mariés en 1992 à 10% en 2010, soit une hausse de 64 %.

Deux raisons avancées : l'augmentation du risque de divorce susceptible de modifier les comportements des couples ; et les modifications survenue dans les couples eux-mêmes (évolution

des patrimoines, des inégalités entre conjoints, travail des femmes…).

Une évolution du patrimoine des couples

Selon l'étude, entre 1992 et 2010, les couples récemment formés se sont enrichis. Ainsi, le patrimoine moyen des couples formés il y a 12 ans ou moins a augmenté de 128.000 euros à 194.000 euros. Avec un patrimoine moyen de 148.000 euros, en 1992, les couples mariés étaient en moyenne plus riches que les couples non mariés qui possédaient un capital moyen de 84.000 euros. La différence s'est creusée en 2010 : les couples mariés possèdent un patrimoine moyen de 241.000 euros, alors que celui des non mariés s'élève à 157.000 euros, d'après l'Insee.

Par ailleurs, les couples mariés sous le régime de la séparation de biens possèdent un patrimoine plus important et héritent davantage.

(C) Photo : Fotolia